

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE REPUBLICAIN DU DEPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — )	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — )	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Les radicaux-communistes de « l'Œuvre » ont tort de chanter victoire. Ils n'ont pas triomphé au Congrès de Biarritz. — Ce que le secrétaire général de la C.G.T. britannique a vu en Russie.

Au Congrès radical de Biarritz, deux tendances s'affrontaient qui se peuvent définir de la manière suivante :

Il y avait le parti radical-socialiste traditionnel représenté dans la presse par la République et par l'Œuvre Nouvelle. En face et contre lui, il y avait le parti radical-communiste de l'Œuvre.

Le premier voulait, au fond, la rupture immédiate du Front populaire. Le second, prêt à tout supporter des communistes, voulait qu'il ne fût fait au Front populaire nulle atteinte, même légère.

Eh ! bien, quand on y regarde de près, le parti radical-communiste de l'Œuvre exagère beaucoup en chantant victoire comme il le fait. Il n'a pas triomphé, tant s'en faut. Il a dû faire sur son principe des concessions au moins aussi grandes que son contradicteur. En somme, tout ce qu'il a obtenu, c'est un délai. Mais, sur le fond, il a signé sa défaite.

On lui a accordé de ne pas prononcer tout de suite la condamnation de son cher gouvernement, mais il a dû se résigner à accepter une condamnation à retardement. Loin d'avoir imposé ses vues à la grande majorité du Congrès, il a dû voter une motion finale qui formule explicitement les principaux méfaits de la politique gouvernementale et qui exprime les injonctions de ceux qui en ont assez !

Certes, nous croyons que le Congrès a eu tort de surseoir. Mais les radicaux-communistes de l'Œuvre auraient encore plus tort de voir dans cette faiblesse une excuse qu'elle ne comporte pas. Les dirigeants du Congrès ont cherché à se maintenir en équilibre sur une contradiction. Seulement, ils ne peuvent pas ne pas reconnaître que leur Front populaire a reçu un coup dont il aura quelque peine à se relever. Qu'on se tortille comme on voudra : réprouver les conséquences d'une politique, c'est tout le contraire de l'approuver. Et tout le monde voit bien que, voté au Parlement, un ordre du jour comme celui du Congrès de Biarritz eût entraîné la démission immédiate du gouvernement !

Oh ! les radicaux-communistes de l'Œuvre font les farauds maintenant. Mais ils ont eu rudement peur !

Nous en avons les témoignages écrits par eux-mêmes. Ils criaient au secours après les premières séances. Ils suppliaient qu'on ne menât pas au suicide le parti radical et l'Œuvre, dans son éditorial, allait jusqu'à écrire :

« Il est certain que ceux qui prétendent que le parti radical doit redevenir lui-même — c'est-à-dire, en l'occurrence, s'isoler — finiront bien par l'isoler, en effet, entre deux blocs et par le faire lamener comme l'a été le parti libéral en Angleterre. »

C'est un comble, vraiment, de lire ça dans l'Œuvre qui fut un des principaux organisateurs de la grande défaite que le parti radical a subie aux dernières élections !

Vous voyez, le groupe de l'Œuvre travaille toujours au même chantier de démolition... En vertu de cette mystique imbécile et meurtrière qui fait du collectivisme l'avant-garde de la démocratie, les républicains sont voués au sacrifice et leur mission est de s'immoler au triomphe de la dictature révolutionnaire. La constitution du Front populaire est le premier acte de cette belle œuvre commencée à la grande joie des éminents stratèges politiques que sont les Jacques Kayser, les Jean Piot et les Albert Bayet. Pour l'achever, on peut compter sur leur zèle...

Avec eux, le radicalisme ne risque pas d'être « isolé ». Oh ! non, il ne risque que de disparaître.

Encore des discours ! Celui de Narbonne qui succède à celui de Toulouse lequel succédait à celui d'Orléans... Zut, en voilà assez ! Abritions-nous de cette averse et occupons-nous de autre chose !

Justement, sir Walter Citrine, se-

crétaire-général de la C.G.T. britannique, quelque chose comme le Jouhaux anglais, fait part au public de ses constatations au cours de son récent séjour en Russie. Comme la presse communiste se gardera d'en parler, il est très nécessaire de leur donner la plus grande publicité possible.

Au cours de ce voyage, il avait été frappé, entre autre choses, par l'existence d'étranges baraquements même autour des usines les plus modernes ; il avait voulu les visiter. La description qu'il en fait est affreuse. Il en parle comme de « dégouttantes cabanes » où vivent des êtres humains dans un état de saleté et de misère tel qu'il n'aurait pas voulu condamner son pire ennemi à séjourner en un tel lieu. Et il ajoute :

« Pauvre guide ! Je lui dis ce que je pensais, c'est-à-dire qu'une autorité sanitaire anglaise n'aurait jamais toléré l'existence d'un tel clapier à lapins. Nous avons des taudis en Angleterre qui me font rougir de honte lorsque j'y songe, mais je n'en ai jamais vu de comparables à ceux-là »

« Du moins, s'il est misérable l'ouvrier russe est-il libre ? En aucune manière »

Sir Walter Citrine exprime son étonnement d'avoir vu avec quelle rudesse et quelle sévérité l'ouvrier russe est surveillé dans les usines et même dans sa vie privée, comme s'il s'agissait de malfaiteurs. L'impresario lui donne ces hommes est telle qu'il a peine à croire que ce ne sont pas des prisonniers, mais des « travailleurs ! »

A la porte de chaque usine, il note la présence de plusieurs soldats, baïonnette au canon, gardant l'entreprise et exigeant un laissez-passer spécial à l'entrée. Bien qu'il rapporte avec humour des incidents provoqués par cette inquisition, il avoue le « sentiment inconfortable » qu'il a ressenti de ces visites.

« Je n'ai pas le moindre doute, dit-il, qu'il règne ici un régime d'oppression. Je n'ai pas trouvé que les ouvriers aient la même liberté de parole qu'en Angleterre. L'ouvrier, en principe, est le maître. Mais en pratique, il fait exactement ce qu'on lui dit de faire. Il ne peut pas lutter contre l'Etat, contre le Syndicat ou le comité de l'usine ou contre le noyau communiste »

« Depuis sa tendre enfance, il est contrôlé et cela à un degré que le capitalisme n'a jamais cherché à atteindre. Le contrôle commence à la crèche infantine et dure toute la « vie ! »

Le Secrétaire général de la C.G.T. britannique a dit bien d'autres choses à ses camarades qu'il sera bon de rapporter. En attendant celles-là suffisent pour donner une idée de ce régime que l'on ose nous présenter comme exemple et nous offrir comme modèle !

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

## La machine à endormir

Cela ne vous surprendra certainement pas d'apprendre que, grâce aux innombrables inventions acoustiques de notre civilisation motorisée et sonore, il y a de nombreux points du globe où les humains ne peuvent aisément trouver le sommeil.

(Les psychiatres attribuent même à ce concassement de nos nerfs par le vacarme, la recrudescence de barbarie, de haine, de folie qui dévaste nos civilisations. C'est vraisemblable. Et il faut même admettre que les citoyens soumis au régime sonore de nos grandes villes ne soient pas encore tous devenus fous ou enragés. Car, n'oublions pas que, même dans le sommeil, notre système nerveux continue à être subconsciemment « choqué » par le bombardement de tous ces bruits sur nos cellules, sur notre sensibilité.)

Quoi qu'il en soit, un ingénieur du son aurait inventé une machine à endormir.

Cette machine, paraît-il (évidemment, elle aussi, une machine sonore !), émettrait des sons spécialement dosés qui plongeraient l'auditeur dans un sommeil réparateur et doux.

Ainsi, quand nous étions petits, notre nourrice nous berçait et nous endormait en émettant, elle aussi, « des sons spécialement dosés ».

Mais quel sera exactement le programme de ce bas-parleur somnifère et hypnotogène ?

## Informations

### Conseil des ministres

Un important Conseil des ministres s'est tenu mardi matin. Vincent-Auriol, ministre des Finances, a exposé le projet concernant les finances communales et départementales, les grandes lignes du budget de 1937 et de la réforme fiscale.

Le Conseil a approuvé divers projets de loi concernant le crédit aux départements et aux communes, la semaine de 40 heures, l'assistance sociale, la radio-diffusion.

La rentrée du Parlement a été fixée au 5 novembre.

### En Espagne

#### La défense de Madrid

M. Largo Caballero, président du Conseil, a de nouveau présidé une conférence ministérielle.

On croit savoir que les ministres ont rejeté un plan tendant à assurer de l'intérieur la défense de Madrid, convaincus en effet qu'ils sont dans la possibilité de défendre la capitale de l'extérieur.

#### Evacuation des étrangers

De Madrid parvient la nouvelle que les étrangers qui résident dans la capitale ont été évacués de leur ambassade, l'ordre d'avoir à quitter immédiatement la capitale.

### Dans les Asturies

A la suite des dernières opérations dans les Asturies, le port de Gijón est complètement isolé et n'a plus aucun contact avec l'intérieur de la péninsule.

### L'entente italo-allemande

Dans les milieux touchant de près le ministère des affaires étrangères, on apprend qu'en plus de la reconnaissance de l'empire éthiopien, l'entente italo-allemande aurait un second résultat pratique qui serait la rupture très proche des relations diplomatiques entre les deux nations et le gouvernement de Madrid. Cette décision présumerait bien entendu la reconnaissance officielle de la junte de Burgos.

### Une conférence rhénane

M. von Ribbentrop, ambassadeur de Reich, est à Londres. Son ambassade à Londres sera d'une importance exceptionnelle. On croit savoir, dans les milieux autorisés de diverses capitales, que la première des instructions qui lui ont été données est d'amener l'Angleterre à entraîner la France à une conférence rhénane d'ici à six semaines ou deux mois. On a, dans la soirée, que cette décision d'amener la France à une conférence où elle serait mise en demeure de choisir entre un système ferme de sécurité à l'Ouest ou le refus total d'une collaboration avec l'Allemagne et l'Italie avait été prise entre Rome et Berlin depuis les quelques jours qui ont précédé le voyage du ministre des Affaires étrangères italien à Berlin.

### Entretiens italo-allemands

La nouvelle politique de M. Mussolini à laquelle se serait rallié le Reich, tendrait à réduire la suprématie anglaise dans le monde et à éliminer la Russie des affaires européennes en la rejetant vers l'Asie.

### Les conversations italiennes

Le comte Ciano ministre des Affaires étrangères d'Italie, a reçu au Palais Chigi, à Rome, l'ambassadeur de Pologne, M. Wisocki. On attache un grand intérêt à cet entretien, étant donné qu'il a été question ces jours derniers du Pacte à quatre et de son extension à la Pologne.

A ce sujet, on fait remarquer que le retrait de la Belgique du système de sécurité auquel elle avait adhéré en 1935 transformerait de lui-même le nouveau traité de Locarno en un Pacte à quatre et que le gouvernement italien envisagerait favorablement la participation polonaise à cet instrument.

### Le roi Carol à Prague

Le roi Carol, de Roumanie, a quitté Bucarest lundi pour se rendre à Prague où il doit avoir lieu d'importantes conversations diplomatiques.

Dans les milieux diplomatiques de Bucarest, on attache une importance considérable à cette conversation au sujet de la participation polonaise à cet instrument.

Quels airs — ou quels textes trouverait-il pour plonger l'humanité dans l'inconscience du sommeil ?

Il n'aura, hélas, que l'embaras du choix ! Car, depuis des années, les endormeurs de tous les pays nous bercent et nous bercent de mensonges. Depuis des années ils font ronronner, devant les consciences assoupies, le moulin à papier de leur éloquence illusionniste.

« La machine à endormir » ?... En vérité, mes bons enfants, je crois qu'elle s'appelle la presse, la littérature, l'éloquence parlée ou imprimée.

Et je crois, tout compte fait, que ce sont les hommes ont le plus besoin, ce n'est pas d'être endormis, mais d'être enfin, réveillés.

Nicolas LEROUGE.

cours de laquelle, croit-on, sera élaborée la politique future des pays de la Petite Entente.

Les principales questions qui y seraient discutées seraient les suivantes :

1. L'attitude de la Petite Entente dans l'éventualité d'une guerre entre l'Allemagne et les Soviets ;
2. Le problème des Habsbourgs ;
3. La coopération économique dans le bassin danubien ;
4. Les changements à apporter au pacte de la S.D.N.

### Le Japon contre le communisme

Fait nouveau annoncé dans le « Giornale d'Italia » : Pour tout ce qui concerne l'Extrême-Orient, le Japon adhérerait aux positions anticommunistes telles que l'Italie et l'Allemagne les envisagent pour l'Europe.

On serait ainsi en présence d'une triple anticommuniste nettement caractérisée et l'Italie abandonnerait les griefs qui l'animait encore l'an dernier à l'égard du Japon.

Désormais, l'Empire du Soleil Levant ouvrirait en Orient contre le bolchevisme le combat que l'Italie et l'Allemagne vont engager en Europe.

### EN PEU DE MOTS...

— Le prince Cantacuzène, parti du Bourget, lundi, à 9 h. 11, est arrivé à Bucarest à 14 h. 51, ayant couvert les 2.100 kilomètres du parcours en 5 h. 40.

— L'affaire de fabrication clandestine de grenades découverte à Lyon se complique. Elle aurait son centre à Paris et intéresserait plusieurs départements. On a arrêté un nommé Néra, soi-disant ingénieur qui passait les commandes à Lyon. 50 personnes seraient, dit-on, compromises.

— Onze femmes (six républicaines et cinq démocrates) seront candidates aux prochaines élections à la Chambre des représentants des Etats-Unis. Cinq seulement siègeront au cours de la dernière législature.

— En Turquie un autobus assurant le service entre Brousse et Eskocheir a été télescopé par le Taurus-Express. Il y a 16 morts et 19 blessés.

## NOS ÉCHOS

### Définitions.

Un lecteur du Morning Post ayant attiré l'attention de ce journal sur la confusion que font naître dans l'esprit de l'Anglais moyen les appellations variées de bolchevick, communiste, rouge, etc., ce journal suggère plaisamment les définitions suivantes :

**Bolchevick** : un socialiste qui a une brique dans sa poche (sous-entendu pour la jeter à la tête de ses adversaires).

**Communiste** : un marxiste qui a deux briques dans sa poche.

**Un rouge** : quiconque chante Le Drapeau rouge avec conviction.

**Un socialiste** : partisan du régime égalitaire, qui croit à la bureaucratie universelle, qui ne sait pas exactement ce qu'il désire en outre, mais qui ne se tiendra pas pour satisfait jusqu'à ce qu'il l'ait eue.

**Un autoritaire** (Voir dictateur).

**Dictateur** : un autocrate qui gouverne avec le consentement des gouvernés et qui tient d'ailleurs ce consentement pour acquis.

**Tyrant** : un dictateur qui continue à gouverner, que les gouvernés le veulent ou non.

Et maintenant, débrouillez-vous, conseillez notre confrère anglais.

**Half and half.**

Moitié-moitié, c'est le procédé imaginé par deux fiancés américains pour ne pas retarder leur mariage.

Voici l'histoire : Richard Saley, de Salt Lake City, avait été condamné à 15 jours de prison pour excès de vitesse, alors qu'il conduisait sa voiture. Mais il était fiancé avec Ruth Paterson et le mariage devait avoir lieu huit jours plus tard. La jeune fille eut une idée. Elle alla trouver le juge et lui déclara qu'elle était disposée à faire la moitié de la prison de Richard, soit 7 jours et demi, de telle sorte que la cérémonie pourrait avoir lieu au jour fixé. Le bon juge y consentit et la jeune fille se rendit à la prison tous les matins pour y faire huit heures de présence comme employée aux écritures, pendant 7 jours et demi. Et, de surcroît, elle fut autorisée à déjeuner avec son fiancé. Ainsi s'écoulèrent les 15 jours de prison (à deux). A sa libération, le jeune homme déclara : « Comme le temps a vite passé ! »

Pourvu qu'un jour il ne lui arrive pas de regretter sa prison !

### Symbolique I

Le comte de Romanones expliquait, à Dax, où il séjournerait ces temps derniers, que la bolchevisation de l'Espagne était une chose certaine dès les premiers jours de la révolution républicaine :

« Je l'ai prédite dès que j'ai vu que la garde des Scaoux espagnol, dans le

### LECTURES ET IMPRESSIONS

## CHATEAUX ET MANOIRS EN QUERCY

L'année qui s'achève comptera parmi les meilleures que le Quercy ait depuis longtemps connues, non pas au point de vue général, mais à celui de l'exaltation de ses paysages et de ses monuments. Et ceci, dans une appréciable mesure, peut nous consoler de cela.

Au moment où l'on annonce la reprise prochaine de l'activité touristique en France, n'est-il point précieux de constater que l'aubaine d'une propagande exceptionnelle échoit à notre département. Propagande par l'image, triplement intéressante d'être gratuite, composée et présentée avec art, susceptible d'atteindre et d'émouvoir à la fois les plus simples et les plus cultivés des candidats en voyage.

Si le public regarde encore les affiches dont la vive polychromie s'emploie à égarer la grisaille des murs de nos gares, s'il feuillette les livrets illustrés au petit bonheur des Syndicats d'Initiative et des Agences, il a tellement vu de réclames de cette sorte et parfois été si mal satisfait d'avoir cédé à leurs invites qu'elles le laissent indifférent sinon méfiant. Tout autre est l'effet sur lui d'un beau livre, surtout s'il se présente sous la forme d'un recueil d'images qui ne contient rien d'excessif, rien de truqué, rien de médiocre.

De pareils ouvrages sont aujourd'hui nombreux. Déjà certaines provinces tiraient d'eux grand profit. La nôtre restait déshéritée. Rien pour elle dans la collection des *Beaux Pays* publiée par la maison Arthaud de Grenoble, rien dans la collection *Toute la France*, des Editions du Siècle, rien que je sache dans nulle autre série de livres de ce genre.

Voici enfin notre revanche ! Est-ce pour l'avoir longtemps attendue que cette compensation nous vient de deux côtés à la fois ?

J'ai signalé naguère, ici-même, la publication par M. J. de Giorde de l'album de M. Maurice Chabas intitulé *Sur les routes du Lot*. M. Alphonse de Châteaubriant présente cette ravissante suite de dessins. Nos Causse et nos vallées, nos grandes rivières et nos ruisseaux, nos antiques clochers de villages entourés de leurs cimetières désaffectés, les moulins oubliés au creux perdu de nos combes, les tours ébréchées et les rochers branlants de nos pechs trouvent dans les deux artistes de parfaits interprètes de leur majesté et de leur grâce, de leur mélancolie et de leur sévérité.

Ni ce peintre, ni cet écrivain ne sont de chez nous. Nul mieux qu'eux pourtant n'a su saisir et montrer, dans sa vraie lumière, le visage aux expressions prodigieusement variées de la terre quercynoise.

Le recueil de M. Maurice Chabas tenait encore aux vitrines de nos librairies la place d'honneur qui lui est due, quand un autre ouvrage d'inspiration différente, mais de non moindre valeur, est venu s'y ranger auprès de lui.

Les éditeurs parisiens, Vincent, Fréal et Cie ont entrepris la publication d'un inventaire par l'image des splendeurs architecturales de notre pays dans le domaine de l'habitation seigneuriale. Leur collection des *Châteaux et Manoirs de France* comprend à ce jour une demi-douzaine de volumes. Les quatre premiers furent, comme il convenait, consacrés à la région de la Loire. Le Rouergue reçut l'hommage du cinquième. Le sixième s'applique au Quercy. Attribuer un tel rang à notre province, c'est lui faire un bel honneur. Elle le mérite. Il suffit, pour s'en convaincre, de regarder les quatre-vingt-seize planches dont l'ensemble constitue un splendide album.

Et, de plus, un document très utilement révélateur, M. de Monzie met en relief cette vertu du livre des les

premières lignes de sa préface : « Voici, déclare-t-il, des images d'un pays de France où il y a de la beauté en perdiction. Ces églises, ces châteaux, ces demeures du Quercy que l'histoire a légués aux interminables de notre piété composent le trésor d'art d'une terre qui n'a d'autre richesse. Cependant, il faut apprendre à la plupart des habitants de cette terre qu'ils possèdent un tel trésor et qu'ils doivent assurer sa conservation. Ils ont très longtemps méprisé les ruines, gaspillé les pierres les plus vénérables, fermé les yeux à l'évidence des chefs-d'œuvre... »

Examinant les splendeurs quercynaises en état de perdiction et les initiatives déjà prises en faveur de certaines d'elles, M. de Monzie signale en premier lieu la miraculeuse préservation des châteaux de Montal, d'Assier et de Castelnaud-Bretenoux, sauvetage sans doute unique en France par son ampleur sur un territoire aussi réduit.

Tout naturellement, c'est à la même trilogie que M. J. de Montarnal accorde les plus abondantes pages de son recueil. De chacune de ces nobles demeures, de nombreux aspects extérieurs nous sont montrés dans leur meilleur jour. De la triple vision inégalable que M. de Monzie promet avant-goût et procure le désir de l'entier régal.

Loubressac, Aynac, Larroque-Toirac, Cénévères, Cieurac, La Grézette, Vaillac tiennent aussi leur belle place dans cette galerie. Une trentaine d'autres châteaux et manoirs y trouvent accueil. Les Quercynois admireront là des façades, des tours, des tourelles, des terrasses, des galeries, des portes, des fenêtres, des cheminées, des frises dont ils ne soupçonnaient point la richesse et la variété, ni même souvent l'existence.

La collection que nous offre M. de Montarnal est abondante. Elle reste pourtant fort incomplète. Tous nos castels et gentilhommières n'ont pu être admis à figurer sur ce tableau d'honneur. En sont notamment absents : Roussillon, Langle, Caix, Cessac, Anglars, Le Cayrou, Arcambal, Monbrun, Thédirac, Lavercantière, Peyrilles, Salviac (la Coste), Milhauc, La Treyne, Padirac, Thégra, Balager, Martel (la Raymondie), Montvalent, Lapanouze, Labastide-Murat...

Ceci n'est point une critique ! Un album de ce genre ne peut prendre trop de consistance s'il entend rester d'un prix abordable, condition indispensable à une large diffusion, parlant à une efficace propagande. L'ouvrage de M. de Montarnal n'est pas fait pour les seuls bibliophiles, mais bien pour le grand public. Tel qu'il se présente, il mérite tous les suffrages. Le choix, l'exécution, la reproduction des clichés sont mieux qu'irréprochables. Même à nous, qui connaissons notre Quercy, il apporte des aspects nouveaux d'objets qui nous sont familiers. Les notices précédant ces images leur fournissent de sobres mais pertinents commentaires, illustrés de plans quand l'importance du sujet l'exige.

Grâce à ce recueil, un des plus rares trésors que nous possédions sort de l'ombre et se montre dans tout son éclat. Le Lot compte parmi les départements français les mieux dotés en châteaux et manoirs de toutes les époques. De plus, ces édifices, petits ou grands, luxueux ou modestes s'assortissent à merveille aux paysages qui les encaignent. Il fallait un convaincre qui l'ignorait. Voilà qui est fait et bien fait. Remercions M. de Montarnal et ses éditeurs d'avoir apporté au Quercy ce témoignage nécessaire.

Eug. GRANGIÉ.

### Tout s'explique.

— C'est mon septième accident d'automobile... cette fois j'ai été projeté à plus de 10 mètres... Le compteur indiquait 150 km. à l'heure...

— Bigre !... Et l'on ne vous enlève pas votre permis de conduire ?... — Oh ! non... moi, je suis piéton.

LE LISEUR.

# Chronique du Lot

## LA GREVE DE BIARS

La grève des chantiers de créosotage des traverses de la Compagnie P.O.-Midi continue. Une réunion tenue mercredi n'a pu aboutir à l'accord et à l'issue de cette réunion les ouvriers ont décidé de ne pas reprendre le travail.

M. Chazoune, maire de Biars, s'occupe activement de dénouer cette nouvelle grève. Il vient d'adresser au Ministre du Travail la lettre suivante qu'ont approuvée et contresignées les maires de Girac et de Bretenoux :

« Monsieur le Ministre,

« Je ne prends aujourd'hui la liberté de m'adresser à vous directement qu'après avoir tenté par tous les moyens de résoudre un conflit qui s'éternise et que les bonnes volontés conjuguées de mes collègues de Girac et de Bretenoux, appuyées de l'action énergique de M. le Sous-Préfet de Figeac, n'ont pas réussi à dénouer. Il s'agit du chantier de créosotage des traverses de la Compagnie P.O.-Midi, situé sur la commune de Biars-sur-Cère, exploité après adjudication par la Société Chaumeil, de Valence-d'Agen.

« Ce chantier occupe 130 ouvriers environ et le 26 septembre dernier, ces ouvriers ont formulé des revendications, auxquelles la Société a déclaré ne pouvoir souscrire. M. le Sous-Préfet de Figeac a bien voulu se rendre sur les lieux pour rechercher une base d'arrangement afin d'éviter un conflit. Il a élaboré une convention provisoire, qui a été signée par les représentants de la Société et des ouvriers ; il y était stipulé qu'un délai de quinze jours était accordé pour l'obtention d'une réponse, et après vingt-trois jours d'attente, ne voyant rien venir, le 19 octobre, les ouvriers se sont mis en grève. Il paraît que la Compagnie P.O.-Midi procède actuellement à l'établissement d'un projet de révision du marché qui la lie à la Société Chaumeil. Si cette formalité doit donner satisfaction aux ouvriers, il y a urgence à la faire aboutir parce que, étant sur place, je ressens avec plus d'acuité la détresse des familles des 130 ouvriers. Et, soucieux de maintenir l'ordre et la tranquillité parmi nos populations, c'est à vous, monsieur le Ministre, que nous adressons notre requête et vous demandons d'apporter dans la résolution du conflit que nous vous signalons votre compétence et votre autorité, afin de lui donner la solution qu'il comporte.

« Dans cet espoir, nous vous prions d'agréer, monsieur le Ministre, l'assurance de nos sentiments respectueux.

« Les maires de Bretenoux, Biars-sur-Cère, Girac. »

## Le nouveau chef du XVII<sup>e</sup> Corps

Le général Leroy qui est actuellement à la tête du 17<sup>e</sup> corps d'armée à Toulouse et qui commanda auparavant l'infanterie de la 10<sup>e</sup> division à Paris et la 19<sup>e</sup> division d'infanterie à Rennes, est nommé commandant en chef du 4<sup>e</sup> corps d'armée au Mans.

Né à Audinghen (Pas-de-Calais) le 18 décembre 1877 ancien élève de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr et de l'École supérieure de guerre, il est commandeur de la Légion d'honneur depuis 1931.

Pour remplacer le général Leroy à Toulouse, c'est le général Menard, commandant actuellement la 5<sup>e</sup> division d'infanterie à Caen, qui est désigné.

Né le 18 mars 1877 à Nantes, sorti de Saint-Cyr dans l'infanterie et breveté d'état-major, il a été auparavant chef du cabinet militaire au ministère de la Guerre du général Maurin, puis de M. Jean Fabry.

M. le général Leroy avait été nommé à Toulouse, en remplacement du général Lafont, atteint par la limite d'âge. Cette nomination est toute récente, puis qu'aussi bien, le général Leroy devait prendre possession de son poste et faire son entrée officielle à Toulouse, mercredi, 28 octobre.

**L'entrée officielle du général Leroy**  
Le général Leroy, commandant le 17<sup>e</sup> corps d'armée, a fait son entrée officielle à Toulouse, mercredi matin. Les honneurs militaires lui ont été rendus par des détachements du 14<sup>e</sup> d'infanterie, une batterie à pied du 117<sup>e</sup> d'artillerie et une compagnie de la 153<sup>e</sup> demi-brigade d'aérostation.

**Nouvelle distinction honorifique**  
Le « Journal Officiel » publie un décret instituant une distinction honorifique dite du « Mérite Social ».

M. Jean Lebas, ministre du travail, a voulu ainsi récompenser, par une récompense unique, les médailles de la Mutualité, de la Prévoyance sociale et des Assurances sociales, décernées jusqu'alors par son département.

En effet, l'existence de catégories multiples de décorations et le trop grand nombre de médailles attribuées chaque année dans chaque catégorie leur ôtaient une grande part de valeur.

Le décret instituant le mérite social entrera en application à partir du 1<sup>er</sup> avril 1937.

La première promotion sera donc celle du 14 juillet 1937.

LA SEMAINE PROCHAINE

BACCARA

## LA MORT DU LIEUTENANT-AVIATEUR LARRIVE CITÉ A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Nous avons eu le bien vif regret d'annoncer la mort de notre jeune et vaillant compatriote, M. René-Jean-Marcel Larrive, lieutenant-aviateur, tombé, en service commandé, au cours d'une mission aérienne à Villacoublay, le 22 octobre.

La nouvelle de la mort du lieutenant-aviateur Marcel Larrive a provoqué une douloureuse émotion à Cahors où, ancien élève du lycée Gambetta, il comptait de nombreux camarades et amis.

Rendant un suprême hommage au vaillant officier, le ministre de l'Air vient de le citer à l'ordre du jour de l'Armée de l'Air.

« Larrive René-Jean-Marcel, lieutenant-pilote de la 2<sup>e</sup> escadre d'aviation légère de défense, section de commandement,

« Jeune officier de grande valeur, passé dans l'aviation légère à la suite de plusieurs demandes, s'y était fait remarquer par sa maîtrise dans le pilotage de monoplaces.

« Joignant à son amour du vol de brillantes qualités techniques, a trouvé la mort au cours d'un vol de patrouille le 22 octobre 1936, à la suite de la rupture de pièces essentielles de son avion. »

Nous saluons avec émotion la mémoire de notre jeune et vaillant compatriote, le lieutenant-aviateur Marcel Larrive et nous renouvelons à M. et Mme Louis Larrive, à M. Georges et Mme Suzanne Larrive, à tous les parents nos bien sincères condoléances.

## PRIX DU COMITÉ CENTRAL DES ŒUVRES DE GUERRE

Le Bureau de Bienfaisance de Toulouse rappelle que le Comité Central des Œuvres de Guerre, présidé par M. le Premier Président Ramet, a institué 20 prix de 500 francs attribués à des démobilisés, veuves ou orphelins de guerre.

Une notice indiquant la composition des dossiers des candidats sera envoyée par retour à toutes les personnes qui en feront la demande au Secrétariat du Bureau de Bienfaisance, 41, rue St-Jérôme, à Toulouse.

Les dossiers doivent parvenir au Secrétariat avant le 31 décembre, délai de rigueur.

## Les congés scolaires

Au sujet des congés scolaires de la Toussaint M. Zay, ministre de l'Éducation nationale, vient d'adresser à tous les directeurs d'écoles et à tous les recteurs une note dans laquelle il donne congé aux élèves, le lundi matin. La rentrée aura lieu le lundi 2 novembre, à 13 heures.

Les classes vaqueront aussi le 11 novembre, jour de fête légale.

## Récompenses aux sauveteurs

Le Ministre de l'Intérieur vient d'adresser à MM. Dayma, Richard, Mazyrie, Pujade, Porte de Tauriac, un diplôme pour actes de dévouement et de sauvetage.

Ces courageux citoyens ont sauvé quatre chasseurs naufragés, lors des grandes crues du printemps, de la Dordogne.

D'autre part, la fondation Carnegie leur a adressé un diplôme et une récompense en argent.

## Un obus allemand à... Gourdon

Il paraît, qu'en procédant à des travaux de démolition dans un immeuble situé au lieu dit « la Poussee », près de Gourdon, des ouvriers de M. Lacombe, entrepreneur de travaux publics, auraient découvert, sous des décombres, un obus allemand, calibre 77, non explosé.

On se demande comment cet obus est... venu à Gourdon !!!

## Fermeture tardive

Pour fermeture tardive de son établissement, contravention a été dressée à M. Georges Boutet, restaurateur aux Quatre-Routes.

Pour la même infraction, contravention a été dressée à M. Lemoizit, limonadier à Douelle.

## BIENTOT

### TINO ROSSI

à CAHORS

## LOTÉRIE NATIONALE

Le « Journal Officiel » du 25 octobre a publié le nouveau règlement de la Loterie Nationale qui sera appliqué à partir de la 11<sup>e</sup> tranche 1936.

La grande nouveauté de cette Loterie porte sur les lots de consolation.

La voici intégralement :  
« Il sera attribué un lot de consolation à tout billet dont le numéro reproduit à un chiffre près — quel que soit ce chiffre — le numéro du billet ayant gagné le lot de 3 millions de francs ou de l'un des billets ayant gagné un lot de 1 million de francs ou de 500.000 francs. (Il est entendu qu'à cette occasion, les groupes de chiffres 10 et 11, respectivement insérés dans deux boules de la sphère des centaines de mille, seront considérés comme représentant chacun un seul chiffre).

« MM. Mage, menuisier, et Cros, forgeron, chassant dans la commune de Fons, ont abattu, au cours d'une partie de chasse, un renard et un épervier.

LA SEMAINE PROCHAINE

BACCARA

## INFANTICIDE

Le Parquet de Montauban s'est rendu dans la commune de Cazes-Mondenard pour instruire une affaire d'infanticide. L'inculpée est une jeune fille, Marie-Louise Portail, originaire de St-Projet (Lot).

Il y a un mois et demi, environ, Marie-Louise Portail était arrivée à Cazes-Mondenard, avec d'autres femmes, pour travailler à la cueillette et au triage des raisins de table.

Lundi matin, la jeune fille resta couchée se disant souffrante. L'après-midi, elle reprit son travail, mais son visage portait des traces évidentes de souffrances, ses patrons visitèrent sa chambre. Au cours de leurs investigations, ils découvrirent un paquet de linge ensanglanté et dans l'intérieur du paquet, le corps d'un nouveau-né du sexe féminin.

Interrogée, la jeune Portail avoua avoir accouché dans la nuit de dimanche à lundi, vers 2 heures du matin.

Au cours de son interrogatoire, la coupable déclare avoir fait les démarches nécessaires pour aller s'accoucher à la Maternité de Cahors, ce qui fut reconnu exact.

## Subvention

M. le sénateur Louis Garrigou vient de recevoir du Ministre de l'Agriculture la lettre suivante :

« Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par la commune de Nuzéjols, en vue de l'exécution d'un projet de réfection du chemin rural du Mas d'Alery.

« Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à cette collectivité, une subvention, payable dans la limite des disponibilités budgétaires, s'élevant à 46 pour cent des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixée à 51 mille 500 francs.

« Veuillez agréer...  
« Le Ministre de l'Agriculture,  
« Signé : Georges MONNET ».

## Journée nationale du Maréchal Foch

M. le Ministre de l'Intérieur a autorisé, pour le 1<sup>er</sup> novembre, une journée nationale en vue de l'érection à Paris d'un Monument au Maréchal Foch. A cette occasion, des jeunes filles vendront des insignes sur la voie publique dimanche prochain. La population cadurcienne est invitée à leur témoigner le plus généreux accueil.

## BIENTOT

### TINO ROSSI

à CAHORS

## Médaille de la Famille Française

En vue de la prochaine promotion de la Médaille de la Famille Française, les mères de famille ayant élevé simultanément cinq enfants et plus, devront adresser, d'extrême urgence leur demande au Maire de leur résidence.

Ces demandes devront parvenir avant le 6 novembre à la mairie de chaque commune qui les transmettra immédiatement à la Préfecture.

**Aux chasseurs détenteurs de permis de chasse à 74 francs**

La dernière série des titres de remboursement de l'excédent de versement de 24 fr. vient d'être adressée dans les différents bureaux de l'Enregistrement où les intéressés peuvent se présenter immédiatement, munis de leur permis de chasse à 74 francs.

Ainsi qu'ils en ont déjà été informés, ils n'auront à supporter que la retenue de 0 fr. 25 centimes pour le timbre de l'acquit.

## Engagements et rengagements

Le Bureau de Recrutement de Toulouse demande l'insertion de la lettre ci-après qui lui est adressée par le commandant de la 4<sup>e</sup> compagnie de cavalerie de remonte :

« La 4<sup>e</sup> compagnie de cavaliers de remonte, stationnée à Tébouba, près de Tunis, a besoin d'engagés (ou de rengagés) pour remplir des emplois de secrétaires et de chefs de stations de monte.

Aussi, j'ai l'honneur de vous demander, lorsque les jeunes gens se présenteront au bureau de recrutement, sans avoir une idée bien arrêtée sur le régiment à choisir, de bien vouloir les inciter à contracter un engagement (ou un rengagement) pour la 4<sup>e</sup> compagnie de cavaliers de remonte. Ils y trouveront plusieurs avantages, entre autres :

1<sup>o</sup> Une fois la durée légale du service accomplie, mêmes hautes payes que dans les régiments de spahis et, en plus, pour les cavaliers nommés « chef de station » une indemnité de fonction de 3 fr. 85 par jour (4 fr. 40 pour les brigadiers).

2<sup>o</sup> Service intéressant analogue à celui des Haras en France.

## Bonne chasse

MM. Mage, menuisier, et Cros, forgeron, chassant dans la commune de Fons, ont abattu, au cours d'une partie de chasse, un renard et un épervier.

LA SEMAINE PROCHAINE

BACCARA

## CAHORS

### ENFIN!..

Il y avait beau temps que les passants qui s'aventurent, la nuit venue, sur le trottoir du lycée Gambetta, demandaient quand donc le propriétaire responsable se déciderait à faire quelques réparations, pour le rendre moins dangereux.

Les jours passaient et le trottoir devenait de plus en plus difficile à la marche. Mais, tout à une fin, et c'est ainsi que depuis 3 jours, les passants voient avec plaisir une équipe d'ouvriers travailler à la réfection — parfaitement, à la réfection ! — de ce trottoir, et chacun de dire : « Enfin, ce n'était pas trop tôt. » En effet, car, si on pouvait l'établir, la liste de tous les braves passants qui ont fait une chute sur ce trottoir, serait longue, très longue !

Mais tout est bien : la rue Wilson y gagnera en propreté, en sécurité, surtout, si le trottoir qui longe l'hôpital est, à son tour, réparé.

L. B.

## LES FOIRES FORAINES

Voici le programme des Fêtes organisées par le Comité des Foires Foraines :

**Samedi** : A 12 heures, grand passage humoristique dans la ville.  
A 20 h. 30, grande retraite aux flambeaux.

**Dimanche** : A 11 heures, dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts par les Anciens Combattants forains. Défilé en ville : chars fleuris.

A 22 heures, attractions sensationnelles : Grand Toros de fuego, avec mise à mort par le célèbre matador Marmajou, de Dax.

**Mardi 3 novembre** : Grande Foire commerciale. Attractions : auto Stocker, manège enfantin, tapis roulant, confiseries, pâtisseries, loteries, photos, jeux d'adresse.

Illumination gracieusement offerte par la Cie du Bourbonnais et M. Lasbouyges, électricien.

## Enseignement secondaire

Mlle Danes, licenciée ès lettres, diplômée d'études supérieures, est nommée professeur au lycée de jeunes filles de Cahors.

## Fédération du Commerce et de l'Industrie du Lot

La Section de Cahors de la Fédération du Commerce et de l'Industrie du Lot se réunira vendredi prochain 30 octobre, à 20 h. 30 à la Chambre de Commerce.

Ordre du jour : Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière séance. Loi du 19 août 1936. Comité national et départemental de surveillance des prix. 29<sup>e</sup> Congrès de la Confédération. Affiches. — Le Président : DUBERNET DE GARROS.



## BIENTOT

### TINO ROSSI

à CAHORS

## Accident

M. Emile Roques, ouvrier au magasin des tabacs, transportait des balles de tabac, lorsqu'il glissa et tomba la face contre le sol. Il a été assez fortement contusionné. 12 jours d'incapacité de travail.

## A l'instruction

Mercredi soir, M. Testas, juge d'instruction, a interrogé le nommé P..., de Montfaucon, ex-inspecteur d'assurances, arrêté par la gendarmerie de Versailles et transféré à la prison de Cahors, pour y répondre de détournement de primes d'assurance.

Après interrogatoire, M. le Juge d'instruction a décidé qu'une confrontation aurait lieu, prochainement, entre l'inculpé et les inspecteurs de la Compagnie contre lesquels le père de P... a porté plainte à son tour.

## EDEN

JEUDI — SAMEDI et DIMANCHE (en soirée à 20 h. 45) DIMANCHE (matinée à 14 heures 45)

Harry BAUR avec Jean GABIN

dans un film d'une tragique beauté qui nous fait assister aux poignantes péripéties du plus grand drame dont le souvenir se soit perpétué à travers les siècles.

## GOLGOTHA

LA SEMAINE PROCHAINE

BACCARA

## Fédération des Combattants du Front

Section de Cahors

Dans sa réunion de dimanche — à laquelle assistaient de nombreux camarades — la Section de Cahors a décidé de participer au défilé du 11 Novembre qui se rendra au Monument aux Morts.

A midi, un déjeuner fraternel réunira les membres de la Section, dans les salons du Robinson.

Le prix du repas a été fixé à 20 fr. Se faire inscrire, dès maintenant, chez les camarades Vidaillac, bourellier, boulevard Gambetta ; Imbert, chaussures, rue Maréchal-Foch ou au siège de la Fédération, rue Georges Clemenceau.

A l'issue du banquet — à 3 heures de l'après-midi — les familles des Combattants seront invitées à une soirée familiale dont le programme est en élaboration. — Le Bureau.

## Bibliothèque Populaire

L'Assemblée générale des Sociétaires aura lieu ce soir, jeudi 29 octobre, à 20 h. 30, dans une salle du 2<sup>e</sup> étage de l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour : Compte rendu moral de la Bibliothèque ; Compte rendu financier ; Renouvellement du Bureau ; Présence indispensable. — Le Secrétaire : A. BERGON.

## Une auto dérape

Mardi soir, l'auto conduite par M. le Docteur Besse, par suite d'un dérapage, s'est retournée, à Engliandières, route de Mercuès.

M. le Docteur Besse reçut de fortes contusions. Relevé par des témoins de l'accident, il a été transporté à son domicile. L'auto a été très endommagée.

Nous adressons à M. le Docteur Besse et tous nos vœux de prompt et complète guérison.

## Auto dans le fossé

M. Léon Couderc, agent d'assurances, se rendait à Figeac. En descendant la côte de Fayetelle, une pièce du pont arrière de son auto s'étant brisée, il ne put être maître de sa machine. Voyant le danger, pour arrêter la course folle de sa voiture, il la fit dévier dans le fossé.

Le choc fut rude ; le pare-brise vola en éclats. M. Couderc n'eut aucun mal, mais les dégâts matériels sont importants.

## Auto contre auto

Lundi soir, une auto pilotée par M. Vigouroux, négociant à Gramat (Lot), est entrée en collision, au bas de la côte de Réalville (Tarn-et-Garonne) avec l'auto de M. Delord, négociant à Caylus (Tarn-et-Garonne). Il n'y eut pas d'accident de personne, mais les dégâts matériels sont importants.

## Piétié par des boeufs

M. Louis Teyssère, cultivateur à Pech-de-Mons (commune d'Assier), allait chercher ses brebis au pacage, lorsque, tout à coup, il vit venir vers lui une paire de petits boeufs au joug. Il se gara sur le côté du chemin, mais il fut happé au passage par la corne de l'un d'eux et tomba sur le sol, où il fut piétié par le boeuf.

Des témoins de l'accident accoururent. M. Teyssère fut transporté chez lui, où on constata qu'il avait des contusions à l'abdomen, une plaie à la tête et une large entaille qui partait de l'épaule droite et descendait vers la deuxième, occasionnée par le piétiement du boeuf.

## La cambriole

Dimanche matin, Mme Lacombe, propriétaire à Linac, constata, en rentrant chez elle, que la clé de l'armoire se trouvait à la serrure. Très surprise par cette constatation, elle ouvrit l'armoire et s'aperçut qu'une somme de 1.600 francs avait disparu.

Plainte a été portée à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

## Vol de noix

M. Jules Cocula, cultivateur à Léobard, avait déposé un sac de noix, sur le trottoir de son immeuble. Mais quand il revint pour le prendre, le sac avait disparu. Plainte a été portée.

## Renversé par une vache

M. Mégnac, de Bretenoux, revenant en moto, de la foire de St-Céré, lorsqu'en passant près d'un troupeau de vaches, une vache se jeta sur lui et le projeta sur la route.

M. Mégnac, blessé au visage, se rendit à la gendarmerie de Bretenoux et porta plainte. Le conducteur du troupeau fut appelé et consentit à indemniser la victime.

## PALAIS des FÊTES

JEUDI 29 — SAMEDI 31  
DIMANCHE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE (à 21 heures)  
DIMANCHE (matinée à 15 heures)

RAINU

DANS

## L'École des Cocottes

une amusante comédie d'ARMOY et GERBIDON

AVEC

André LEFAUR et Renée SAINT-CYR

EN COMPLEMENT

OLEICULTURE EN TUNISIE, documentaire.

LE SUIS-JE (Comédie avec Dandy et Dany Flore).

LA SEMAINE PROCHAINE

BACCARA

## Déclaration d'association

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Société des Chasseurs de Creysse (Lot). » But : répression du braconnage, destruction des animaux nuisibles, et repeuplement du gibier. Siège : mairie de Creysse.

## Arrondissement de Cahors

### Castelnau-Montriat

**Passage d'avions, postes de guet.** — Lundi, 26 octobre, et dans la nuit de lundi à mardi, 27 octobre, les postes de guet de Sainte-Alauzie et de Flaungnac, chargés de surveiller et de signaler aux autorités le passage des avions, ont fonctionné d'une façon parfaite.

Ces postes de guet sont formés, les uns, de guetteurs volontaires, comme le poste de Sainte-Alauzie, les autres sont constitués par des militaires de l'active ou par des réservistes.

Dès qu'un avion dangereux attire l'attention des guetteurs, ils le repèrent en utilisant les jumelles dont ils devraient toujours être en possession et à l'aide des carnets que les guetteurs possèdent et qui contiennent les silhouettes des avions de toutes les puissances, ils téléphonent aux postes qu'ils doivent renseigner en leur donnant toutes les précisions utiles qui leur permettront d'annihiler les dangers de ces avions.

Amis de la paix universelle, nous restons fidèles à nos convictions en prenant toutes les mesures indispensables au maintien de cette paix.

**Eclairage défectueux.** — Beaucoup de lampes électriques qui servent à l'éclairage public de Castelnau sont hors d'usage depuis longtemps et ne sont pas remplacées. Certains quartiers sont dans l'obscurité la plus complète.

L'administration municipale devrait faire surveiller son éclairage et faire immédiatement remplacer les lampes qui ne fonctionnent plus.

**Préparation militaire.** — Les jeunes gens du canton de Castelnau-Montriat désirant se présenter aux examens de préparation militaire auront lieu au mois de juillet 1937, sont invités à se faire inscrire le plus tôt possible à la caserne de gendarmerie de Castelnau ou le meilleur accueil leur est réservé.

Les candidats reçus à ces examens bénéficieront de très sérieux avantages :  
1<sup>o</sup> Ils ont la possibilité de s'engager par devancement d'appel ;  
2<sup>o</sup> ils ont droit à une permission supplémentaire de huit jours ;  
3<sup>o</sup> ils ont la facilité de suivre le peloton des élèves caporaux.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à la gendarmerie de Castelnau.

**Réveil Sportif.** — Le Réveil Sportif de Castelnau-Montriat vient de constituer une fort brillante équipe de football-association qui a commencé son entraînement dimanche dernier.

Nous ferons connaître très prochainement la composition du bureau et des équipes de notre importante société sportive.

**École de perfectionnement des sous-officiers de réserve.** — La 2<sup>e</sup> séance de cette école a eu lieu samedi 24 octobre, à 20 heures. Seize sous-officiers étaient présents, tous étaient très intéressés par les cours qu'on leur a professés.

Tous les sous-officiers du

Montcuq

Conseil municipal. — Dimanche dernier, 25 octobre, le Conseil municipal s'est réuni, en session extraordinaire, sous la présidence de M. Doumer, Chevalier de la Légion d'honneur, maire de Montcuq. Tous les membres de l'Assemblée sont présents, M. le Maire rend compte de la suite qu'ont reçue ou que reçoivent les décisions prises aux précédentes séances. Le Conseil passe ensuite à l'examen des affaires en cours.

Le remplacement de deux poêles à l'école de garçons est décidé. Les redevances perçues pour les distributeurs d'essence sont fixées à la façon suivante: appareils fixes à un seul débit sur chemins vicinaux de G.C. et d'I.C. ou sur voies urbaines, 75 fr.; sur chemins vicinaux ordinaires et chemins ruraux, 50 fr. — Appareils mobiles sur chariot et à un seul débit, sur routes nationales ou départementales, 100 fr.; sur chemins vicinaux de G.C. et d'I.C. et les voies urbaines, 75 fr.; sur les chemins vicinaux ordinaires et les chemins ruraux, 50 fr. Sur les hors traverses, les redevances des appareils de ce genre seront pour les trois cas, 50 fr., 37 fr. 50, 25 fr. Pour les appareils à multiples débits, les tarifs ci-dessus seront majorés de 50 0/0.

Une subvention de 1.000 francs est votée pour la construction du chemin de Caufour, à Belfort et le Conseil s'engage à le faire entretenir en bon état lorsque la construction sera terminée. L'installation d'une nouvelle lampe électrique sur l'Avenue de l'Antienne Gendarmerie est décidée.

Les crédits suivants sont ouverts pour l'entretien des chemins vicinaux: chemin de Ste-Croix, 1.000 francs; de Labrugade, 800 fr.; de Couvignac, 450 fr.; de St-Cernin, 1.000 fr.; de Brocard aux Grèzes, 4.000 fr.; de Gayrac, 1.500 fr.; de Bénéch, 800 fr.; du foubourg de Narçès, 4.000 fr.; du Bouquet, 350 fr.

La fourniture, pour ces chemins, de 60 mètres cubes de gravier et de 81 mètres cubes de pierre concassée sera l'objet d'une adjudication fixée au dimanche 8 novembre prochain.

En séance privée, le Conseil donne avis favorable à deux demandes d'assistance médicale gratuite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Conférence pédagogique. — Vendredi dernier, 23 courant, la Conférence pédagogique d'automne a eu lieu à Montcuq dans une salle de l'école de garçons, sous la présidence de M. Galan, inspecteur primaire de la circonscription de Cahors.

Toutes les institutrices, tous les instituteurs du canton étaient présents.

Après la conférence, le banquet traditionnel eut lieu au restaurant Valat. Durant tout le repas copieux et fin, la plus franche gaieté ne cessa de régner parmi les convives.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Succès universitaire. — Nous avons le plaisir d'apprendre que notre jeune compatriote, René Ferrière, vient de passer avec succès les épreuves du baccalauréat-sciences.

Cette partie riche d'enseignements pour les Gourdonnais a servi de sérieux entraînement pour les deux équipes. Si Villeréal s'assura le gain du match par un score assez élevé, c'est la puissance des avants et un talonnettes régulier qui permirent à l'international Vigerie de démontrer ses qualités de distributeur du jeu et d'attaquant de grande classe. En effet, la présence de Vigerie au centre des trois-quarts de Villeréal fut d'un appoint considérable pour cette équipe, et sans lui, l'U.S.G. pouvait prétendre à la victoire.

Thèmes

Divers. — On procède actuellement à la cueillette des noix qui tombent cette année dans leur coque verte et donnent ainsi beaucoup de travail.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Le grand match de la Toussaint. — La saison officielle du Groupe s'ouvrira dimanche à Londenj par une rencontre des deux clubs voisins et amis, celui du Sporting-Club Decazevillois et notre Quinze local.

La Coupe d'Auvergne, détenue par nos visiteurs fut enlevée, la saison dernière par la rudé équipe aveyronnaise, qui, après un match nul à Aurillac, infligea la défaite aux Cantaliens sur le terrain mascothe du Bois de Boulogne.

Deux clubs ont été incorporés cette saison: l'Union Sportive Saint-Céréenne et le Groupe Sportif Figeacois. L'ascension de ces équipes, jadis en séries inférieures, eût été l'intérêt de la coupe. Tout dernièrement, le Stade Aurillacois ne dut sa victoire à Saint-Céré que par le gain des transformations.

Thèmes

Divers. — On procède actuellement à la cueillette des noix qui tombent cette année dans leur coque verte et donnent ainsi beaucoup de travail.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Le grand match de la Toussaint. — La saison officielle du Groupe s'ouvrira dimanche à Londenj par une rencontre des deux clubs voisins et amis, celui du Sporting-Club Decazevillois et notre Quinze local.

La Coupe d'Auvergne, détenue par nos visiteurs fut enlevée, la saison dernière par la rudé équipe aveyronnaise, qui, après un match nul à Aurillac, infligea la défaite aux Cantaliens sur le terrain mascothe du Bois de Boulogne.

Deux clubs ont été incorporés cette saison: l'Union Sportive Saint-Céréenne et le Groupe Sportif Figeacois. L'ascension de ces équipes, jadis en séries inférieures, eût été l'intérêt de la coupe. Tout dernièrement, le Stade Aurillacois ne dut sa victoire à Saint-Céré que par le gain des transformations.

Thèmes

Divers. — On procède actuellement à la cueillette des noix qui tombent cette année dans leur coque verte et donnent ainsi beaucoup de travail.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Le grand match de la Toussaint. — La saison officielle du Groupe s'ouvrira dimanche à Londenj par une rencontre des deux clubs voisins et amis, celui du Sporting-Club Decazevillois et notre Quinze local.

La Coupe d'Auvergne, détenue par nos visiteurs fut enlevée, la saison dernière par la rudé équipe aveyronnaise, qui, après un match nul à Aurillac, infligea la défaite aux Cantaliens sur le terrain mascothe du Bois de Boulogne.

Deux clubs ont été incorporés cette saison: l'Union Sportive Saint-Céréenne et le Groupe Sportif Figeacois. L'ascension de ces équipes, jadis en séries inférieures, eût été l'intérêt de la coupe. Tout dernièrement, le Stade Aurillacois ne dut sa victoire à Saint-Céré que par le gain des transformations.

Thèmes

Divers. — On procède actuellement à la cueillette des noix qui tombent cette année dans leur coque verte et donnent ainsi beaucoup de travail.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Le grand match de la Toussaint. — La saison officielle du Groupe s'ouvrira dimanche à Londenj par une rencontre des deux clubs voisins et amis, celui du Sporting-Club Decazevillois et notre Quinze local.

La Coupe d'Auvergne, détenue par nos visiteurs fut enlevée, la saison dernière par la rudé équipe aveyronnaise, qui, après un match nul à Aurillac, infligea la défaite aux Cantaliens sur le terrain mascothe du Bois de Boulogne.

Deux clubs ont été incorporés cette saison: l'Union Sportive Saint-Céréenne et le Groupe Sportif Figeacois. L'ascension de ces équipes, jadis en séries inférieures, eût été l'intérêt de la coupe. Tout dernièrement, le Stade Aurillacois ne dut sa victoire à Saint-Céré que par le gain des transformations.

Thèmes

Divers. — On procède actuellement à la cueillette des noix qui tombent cette année dans leur coque verte et donnent ainsi beaucoup de travail.

Cajarc

La foire du 10 octobre. — La foire du 10 octobre avait amené à Cajarc un public nombreux et quantité de forains. Malheureusement les affaires sont lentes en ce moment, mais il semble qu'une reprise commence.

Les porcs sont en augmentation, mais le reste du bétail est stationnaire.

La volaille et le gibier sont à un bon prix ainsi que les œufs et le jardinage est vendu à un prix élevé.

La sécheresse. — Les terres souffrent de la sécheresse persistante qui ne permet que difficilement les labours pour le blé. Fort heureusement nous avons eu enfin une journée et une nuit pluvieuses, mais la quantité d'eau tombée sera certainement insuffisante pour alimenter les sources et même les puits dont un certain nombre sont à sec dans Cajarc.

Nécrologie. — Mardi, 28 octobre, ont eu lieu à Cajarc les obsèques de M. Aeghe Bernard, décédé après une longue maladie.

Une assistante nombreuse a suivi le cercueil de celui qui jouissait de l'estime générale.

Nous adressons à ses enfants et à la famille nos bien sincères condoléances.

Saint-Céré

Comice agricole. — Dans le palmarès du Concours agricole qui a eu lieu le 22 octobre à St-Céré, nous relevons les noms suivants des propriétaires qui ont obtenu un prix d'honneur pour les animaux présentés.

Médaille d'argent offerte par M. le Ministre de l'Agriculture, à M. Barges, à Aynac (pour son taureau).

Médaille de bronze offerte par M. le Ministre de l'Agriculture, à M. Louradour, à Condat (pour son taureau); à M. Vieillescazes Pierre, à Mayrinhaac (pour son veau); à M. Taurand Louis, à Belmont.

Médaille de bronze offerte par la Compagnie des Salins du Midi, à M. Lacam, à Aynac (pour son verrat); à M. Landes, à Miers (pour ses porcelets).

Marché et concours aux noix. — La commission des marchés prévient les agriculteurs qu'un marché aux noix sèches aura lieu tous les lundis après la Toussaint.

Exceptionnellement, le premier marché se tiendra le mardi 3 novembre. Ce jour-là est organisé un concours avec des primes importantes. Pour ce concours, un poids minimum de 50 kilos est exigé. Une majoration sera accordée en plus de la prime aux exposants qui auront des lots plus importants, mais à qualité égale.

Ouverture du concours à sept heures du matin.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Succès universitaire. — Nous avons le plaisir d'apprendre que notre jeune compatriote, René Ferrière, vient de passer avec succès les épreuves du baccalauréat-sciences.

Cette partie riche d'enseignements pour les Gourdonnais a servi de sérieux entraînement pour les deux équipes. Si Villeréal s'assura le gain du match par un score assez élevé, c'est la puissance des avants et un talonnettes régulier qui permirent à l'international Vigerie de démontrer ses qualités de distributeur du jeu et d'attaquant de grande classe. En effet, la présence de Vigerie au centre des trois-quarts de Villeréal fut d'un appoint considérable pour cette équipe, et sans lui, l'U.S.G. pouvait prétendre à la victoire.

Thèmes

Divers. — On procède actuellement à la cueillette des noix qui tombent cette année dans leur coque verte et donnent ainsi beaucoup de travail.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Le grand match de la Toussaint. — La saison officielle du Groupe s'ouvrira dimanche à Londenj par une rencontre des deux clubs voisins et amis, celui du Sporting-Club Decazevillois et notre Quinze local.

La Coupe d'Auvergne, détenue par nos visiteurs fut enlevée, la saison dernière par la rudé équipe aveyronnaise, qui, après un match nul à Aurillac, infligea la défaite aux Cantaliens sur le terrain mascothe du Bois de Boulogne.

Deux clubs ont été incorporés cette saison: l'Union Sportive Saint-Céréenne et le Groupe Sportif Figeacois. L'ascension de ces équipes, jadis en séries inférieures, eût été l'intérêt de la coupe. Tout dernièrement, le Stade Aurillacois ne dut sa victoire à Saint-Céré que par le gain des transformations.

Thèmes

Divers. — On procède actuellement à la cueillette des noix qui tombent cette année dans leur coque verte et donnent ainsi beaucoup de travail.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Le grand match de la Toussaint. — La saison officielle du Groupe s'ouvrira dimanche à Londenj par une rencontre des deux clubs voisins et amis, celui du Sporting-Club Decazevillois et notre Quinze local.

La Coupe d'Auvergne, détenue par nos visiteurs fut enlevée, la saison dernière par la rudé équipe aveyronnaise, qui, après un match nul à Aurillac, infligea la défaite aux Cantaliens sur le terrain mascothe du Bois de Boulogne.

Deux clubs ont été incorporés cette saison: l'Union Sportive Saint-Céréenne et le Groupe Sportif Figeacois. L'ascension de ces équipes, jadis en séries inférieures, eût été l'intérêt de la coupe. Tout dernièrement, le Stade Aurillacois ne dut sa victoire à Saint-Céré que par le gain des transformations.

Thèmes

Divers. — On procède actuellement à la cueillette des noix qui tombent cette année dans leur coque verte et donnent ainsi beaucoup de travail.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Le grand match de la Toussaint. — La saison officielle du Groupe s'ouvrira dimanche à Londenj par une rencontre des deux clubs voisins et amis, celui du Sporting-Club Decazevillois et notre Quinze local.

La Coupe d'Auvergne, détenue par nos visiteurs fut enlevée, la saison dernière par la rudé équipe aveyronnaise, qui, après un match nul à Aurillac, infligea la défaite aux Cantaliens sur le terrain mascothe du Bois de Boulogne.

Deux clubs ont été incorporés cette saison: l'Union Sportive Saint-Céréenne et le Groupe Sportif Figeacois. L'ascension de ces équipes, jadis en séries inférieures, eût été l'intérêt de la coupe. Tout dernièrement, le Stade Aurillacois ne dut sa victoire à Saint-Céré que par le gain des transformations.

Thèmes

Divers. — On procède actuellement à la cueillette des noix qui tombent cette année dans leur coque verte et donnent ainsi beaucoup de travail.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Le grand match de la Toussaint. — La saison officielle du Groupe s'ouvrira dimanche à Londenj par une rencontre des deux clubs voisins et amis, celui du Sporting-Club Decazevillois et notre Quinze local.

La Coupe d'Auvergne, détenue par nos visiteurs fut enlevée, la saison dernière par la rudé équipe aveyronnaise, qui, après un match nul à Aurillac, infligea la défaite aux Cantaliens sur le terrain mascothe du Bois de Boulogne.

Deux clubs ont été incorporés cette saison: l'Union Sportive Saint-Céréenne et le Groupe Sportif Figeacois. L'ascension de ces équipes, jadis en séries inférieures, eût été l'intérêt de la coupe. Tout dernièrement, le Stade Aurillacois ne dut sa victoire à Saint-Céré que par le gain des transformations.

Thèmes

Divers. — On procède actuellement à la cueillette des noix qui tombent cette année dans leur coque verte et donnent ainsi beaucoup de travail.

La première mi-temps, assez égale, donna l'avantage alternativement aux deux camps, et c'est sur un beau départ que Vigerie marqua le premier essai pour Villeréal. Après une pression tenace des avants gourdonnais, le deuxième ligne Mazet égalisa pour Gourdon et la mi-temps fut sifflée par le score de 3 à 3.

Dès la reprise, les avants de Villeréal fournirent un sérieux effort qui donna de nombreuses occasions d'attaques. Vigerie marqua ainsi un nouvel essai et se trouvant à l'origine de tous les départs. Il transmit par deux fois la balle à son ailier qui marqua deux essais dont un transformé. La fin de la partie fut menée à un train endiablé et l'U.S.G. résista pied à pied à la pression adverse.

Tous les joueurs gourdonnais sont à féliciter pour leur volonté et leur ardeur car ils se heurtèrent à une très bonne équipe qui doit faire figure dans les championnats.

St-Germain-du-Bel-Air

Notre foire. — La foire du 25 a été peu importante. Quelques transactions sur le gros bétail aux mêmes cours:

On cotait: bœufs de boucherie, de 180 à 190 fr. les 50 kilos; bœufs de travail, de 4.000 à 4.500 fr.; moyens, de 3.000 à 3.500; bouvillons, de 1.200 à 1.800 fr., le tout la paire.

Marché aux moutons: agneaux pour engraisser, de 140 à 150 fr. la pièce; brebis pleines, de 230 à 240 francs. Vente active et cours fermes sur les porcelets.

Marché à la volaille: poules, 4 fr.; poulets, de 4,25 à 5 fr.; canards, 4 à 4 fr. 50; lapins domestiques, de 1,75 à 2 fr., le tout la livre; œufs, 6 fr. la douzaine.

Vente active sur les oies à engraisser, de 100 à 130 fr. la paire.

Prochaine foire, le 22 novembre.

Salviac

Au cimetière. — Comme chaque année, le garde-champêtre de la commune débarrasse les allées et les avenues du cimetière des herbes folles et des ronces.

Il est secondé dans sa besogne par les propriétaires des tombes et mausolées qui entretiennent, comme cela se doit, leur concession.

Dimanche 1<sup>er</sup> novembre, le petit cimetière communal sera un véritable parterre de fleurs.

Salviac honore ses morts comme il convient.

Il serait à souhaiter que le bonheur de la ville transportât, en dehors de l'avenue du cimetière, les débris de toutes sortes qui s'y accumulent.

Ce serait d'un meilleur effet pour tous ceux qui se rendent en ce lieu aux premiers jours de novembre.

Les sports. — Notre excellente société sportive, le C.A.S., a, pour ses débuts de la saison sportive 1936-1937, battu, sur son terrain de la Requiollou, les Diables verts de Sarlat par 2 buts à zéro et l'Aviron Cadurcien II par 5 buts à 1.

Ces débuts, comme on le voit, sont très prometteurs et ils font bien augurer de la saison qui commence pour les couleurs de notre société.

Souillac

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance chez Mme et M. Valat, conseiller municipal, d'une mignonne fillette qui a été prénommée Anne-Marie-Thérèse. C'est leur quatrième enfant.

Nous adressons nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Baptiste Faugère, ancien facteur des postes, concierge à l'abattoir de Souillac.

Ses obsèques ont été célébrées mardi, à 10 heures, au milieu d'une nombreuse assistance.

Nous adressons nos compliments sincères aux familles.

ASSURANCES SOCIALES

Les assurés sociaux dont les contributions ouvrières ont été précomptées et non acquittées par un employeur insolvable peuvent prétendre, en ce qui concerne les périodes de

travail comprises entre le 1<sup>er</sup> juillet 1932 et le 1<sup>er</sup> janvier 1935, au versement pour leur compte, par le fonds spécial, des cotisations nécessaires pour maintenir leurs droits à la pension minimum de vieillesse et à la pension d'invalidité s'ils justifient qu'ils auraient possédé à leur compte, si les cotisations avaient été normalement acquittées par le patron, autant de fois deux cent quarante cotisations journalières que d'années accomplies avant l'année d'assurance pour laquelle l'employeur ne s'est pas acquitté des contributions précomptées.

Les assurés sociaux susceptibles de bénéficier des dispositions ci-dessus doivent en faire la demande au service régional des assurances sociales, 14, rue du Rempart-Saint-Etienne à Toulouse, avant le 1<sup>er</sup> juillet 1937. A l'appui de cette demande, ils devront produire toutes les pièces susceptibles de prouver:

1. Qu'ils ont été occupés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1932 et le 1<sup>er</sup> janvier 1935 chez un employeur déclaré en faillite, liquidation judiciaire ou déconfiture ou au préjudice duquel le montant des sommes que l'intéressé aurait été condamné à payer pour précompte n'aurait pu être recouvré;

2. Que lors du paiement du salaire, ils ont été soumis au précompte de la part ouvrière.

Au nombre des pièces que l'administration des assurances sociales considérera comme probantes, il convient de citer spécialement le certificat prévu par l'article 24 du livre premier du code du travail (certificat délivré lors de la cessation d'emploi, constatant la date de l'entrée chez l'employeur, celle de la sortie, l'espèce de travail auquel l'ouvrier a été employé) et les pièces prévues par l'article 44 (a) dudit livre premier (feuilles de paye).

Il appartient, par contre, aux assurés de régulariser eux-mêmes, dans les conditions de la loi du 10 juillet 1935, les versements de l'assurance vieillesse non effectués à leur compte pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> juillet 1930 et le 1<sup>er</sup> juillet 1932.

RENSEIGNEMENTS

Comice Agricole de Saint-Céré

Voici le palmarès du Concours agricole tenu à Saint-Céré le 22 octobre:

Taureaux. — Race limousine: 1<sup>er</sup> prix, M. Barges Frédéric, à Aynac (indemnité de 80 fr.); 2<sup>e</sup> prix, 120 fr., M. Louradour, à Condat, P.C.; 3<sup>e</sup> prix, 110 fr., M. Sournac, à Bannes, P.C.; 4<sup>e</sup> prix, 100 fr., M. Rougier Jules, à Narbonne, Saint-Céré, P.C.; 5<sup>e</sup> prix, 90 fr., à M. Ginesle Louis, à Saint-Michel, P.C.; 6<sup>e</sup> prix, 80 fr., M. Bories, de Saint-Laurent, P.C.; 7<sup>e</sup> prix, 80 fr., M. Mayonobe Daniel, à Saint-Céré, P.C.; 8<sup>e</sup> prix, 60 fr., M. Bonnal Gabriel, à Saint-Jean, P.C.; 9<sup>e</sup> prix, 60 fr., M. Landes, au Clos, à Saint-Jean, P.C.; 10<sup>e</sup> prix, 50 fr., M. Fabre Joachim, à Saint-Céré, P.C.; 11<sup>e</sup> prix, 35 fr., M. Castel Jean, à Ladrat, P.C.; 12<sup>e</sup> prix, 35 fr., M. Daraquy Charles, à Cornac, P.C.; M. Freynas Baptiste, à Pouget, Saint-Céré, P.C.; M. Gouzou, à Saint-Vincent, P.C.; M. Jeannot, à Saint-Médard-de-Pre-Cresque, P.C.

Veaux de lait: 1<sup>er</sup> prix, ex æquo, 50 fr., à MM. Vieillescazes Pierre, à Mayrinhaac; Taurand Louis, à Beaumont; Ayrolles Pierre, à Belmont; Bayles Adrien, à Saint-Céré; Ségol Louis, à Saint-Paul-de-Vern; Cassan Victor, à Saint-Vincent; Gouzou Jean, à Saint-Vincent; Souhol Henri, à Saint-Vincent; Maury Antoine, à Bannes.

2<sup>e</sup> prix, ex æquo, 40 fr., à MM. Lherm, à Saint-Céré; Gouzin, à Saint-Jean; Maraud, à Saint-Céré; Frignac, à Leyme; Bonnal Gabriel, à Saint-Jean; Lagrèze René, à Saint-Laurent; Ségol Auguste, à Glanes; Rougier Jules, à Saint-Céré; Sudrie Marcel, à Ladrat; Granouillac Casimir, à Saint-Vincent; Serres Henri, à Saint-Vincent; Souhol Gabriel, à

Crayssac, St-Laurent; Lacaze Jean, à Saint-Jean; Labrousse Ferdinand, à Saint-Jean; Landes Julien, à Saint-Jean; Fabre Joachim, à St-Céré; Mazet Edouard, à Saint-Paul; Fréjeac Louis, à Saint-Céré; Gouzou Joseph, à Saint-Céré; Gros François, à Belmont; Benne Germain, à Belmont; Franciel Alphonse, à St-Vincent; Rougier Paul, à Saint-Vincent.

3<sup>e</sup> prix, ex æquo, 25 fr., à MM. Laplace, à Saint-Vincent; Solignac Louis, à Saint-Céré; Roudez, à Prudhommat; Mayonobe Daniel, à Saint-Céré; Moullet Adrien, à Saint-Céré; Souhol Maxime, à Cornac; Jeannot Joseph, à Saint-Médard.

Juments suitées. — 1<sup>er</sup> prix, 55 fr., à M. Mazarguil, à Sènaillac; 45 fr., à M. Terrou Zacharie, à Aynac; 35 francs, à M. Tigre, à Loubressac.

Espèce porcine. — Verrats. — 1<sup>er</sup> prix, 45 fr., M. Hounie, à Puybrun.

Porcelets. — 1<sup>er</sup> prix, ex æquo, 40 francs, MM. Landes, à Miers; André, à Mayrinhaac; Mintière, à Mayrinhaac; Bèffara, à Lavergne; Bessière, à Mayrinhaac.

2<sup>e</sup> prix, ex æquo, 30 fr. MM. Rougier, à Frayssinhes; Audubert, à Frayssinhes; Marty, à Saint-Céré; Barge, à Prudhommat; Périer, à Rignac.

3<sup>e</sup> prix, ex æquo, 20 fr., MM. Bergeaud, à Lavergne; Hérel, à Saussac, Loubressac; Jammes, à Terrou; Verdier, à Saint-Martin; Montbertrand, à Saint-Médard; Lacassagne, à Saint-Médard; Tersou, à Crayssac, Saint-Laurent; Gracias, à Rignac.

En Espagne

De Madrid. — Au sud de Madrid, des combats se livrent dans le secteur de Parla où l'ennemi concentre le maximum de son effort. Les militaires ont commencé, également, une offensive à Algodor, près de Tolède, obligeant les forces rebelles à se replier.

Les mineurs des Asturies qui opèrent à l'ouest d'Oviédo ont avancé par le col de Lena et ont occupé le col de Leitanegros, par lequel s'infiltreraient les nationalistes qui se portaient au secours des insurgés.

Suivant un communiqué gouvernemental, cinq trimoteurs junkers, récemment envoyés d'Allemagne aux nationalistes, ont été détruits par des bombes sur l'aérodrome de Tabala, près de Séville.

L'aérodrome de Grenade a été également bombardé. Plusieurs appareils Bréguet ont été brûlés. L'aérodrome de Caceres a été incendié et les aérodromes de Dropesa et Navalmoreal ont été totalement incendiés.

De leur côté, les nationalistes annoncent qu'ils ont bombardé violemment la route de Valence à Madrid, celle de Tarancon à Ocana et toutes les routes transversales, afin d'arrêter, immédiatement, l'approvisionnement de Madrid. Les bombardements continueront sans interruption. L'aviation nationaliste a bombardé, également, aujourd'hui, les casernes de Madrid.

La course Paris-Saigon-Paris

De Londres. — L'aviateur Challe s'est posé, hier, à 15 h. 30 à Bagdad et est reparti vers Karachi, à 20 h. Mais, suivant une nouvelle parvenue, cette nuit, à Londres, l'appareil serait en panne à Bassorah où il s'était posé à 23 h. 10.

A l'occasion de la Toussaint

Vous trouverez chez

Mme V<sup>e</sup> F. MAGESTROY

Rue Coty, à 50 mètres du pont de Cabessut

le plus grand assortiment de chrysanthèmes

A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS

IL A ÉTÉ PERDU

en ville 5 billets de 100 francs pliés ensemble. Prière de les rapporter au Bureau de Police. Bonne récompense.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Paulin COUDERC; Madame Yvonne Auguste COUDERC; Madame et Monsieur Auguste COUDERC, Directeur de l'École de Plein Air à Lisieux, et leurs enfants Pierre, Suzy, Serges; Madame et Monsieur Jean COUDERC, Commis principal des P.T.T. à Casablanca, Maroc; Les familles COUDERC et tous les autres parents, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Myla COUDERC

leur sœur,

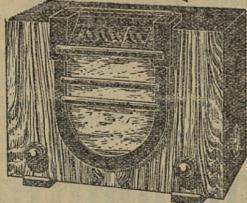
# SUPREMATIE TOTALE

Le poste qu'il vous faut  
aujourd'hui même!

LE MOINS CHER  
DES POSTES  
DE QUALITÉ

Avez-vous pensé qu'en achetant un bon poste non seulement vous achetez une valeur or, mais encore vous en recueillez chaque jour le revenu musical et intellectuel ? Oui ! mais n'achetez que le meilleur, le poste **RADIO-L.L.** qui, seul, vous fera bénéficier journellement d'une qualité musicale horspair, de qualités radio-électriques parfaites (sélectivité, sensibilité, puissance) d'une fabrication d'une durée illimitée d'une souplesse et d'une simplicité de conduite inégalée, de garanties de tous ordres.

UN SUPERHÉTÉRODYNE  
S'ACHÈTE  
CHEZ SON INVENTEUR



**RADIO-L.L.**  
LA SUPREMATIE DU POSTE RADIO-L.L. EST INDISPUTABLE.  
VOUS EN SEREZ CONVAINCU EN DEMANDANT UNE DEMONSTRATION A DOMICILE CHEZ L'UN DES 1200 AGENTS DE LA 1<sup>re</sup> MARQUE FRANÇAISE

Demandez à **RADIO-L.L.-TOULOUSE, 47, rue du Rempart-St-Etienne, Tél. 242-25**, l'adresse de notre agent le plus proche de votre domicile.

### SITUATION DE DIRECTEUR

pour le département du LOT est offerte par IMPORTANTE SOCIÉTÉ à Monsieur disposant de bureaux et auto, et possédant très hautes références. Aucun appoint. Mise au courant assurée. Très gros rapport annuel. Ecr. détails : **ZUBER, 6 r. Nansouty, PARIS (14<sup>e</sup>).**

### Bibliographie

#### D'OU VIENNENT NOS RÊVES ?

Le soir, quand la fatigue alourdit les paupières, que la notion du monde extérieur s'estompe et que les pensées sont moins précises, le sommeil ouvre la porte au monde virtuel des songes.  
Au cours de cette interruption de la conscience lucide, les calculs les plus complexes comme les incohérences les plus confuses vont naître dans les esprits. Le sommeil, « ce frère de la mort », disaient les anciens, est la rançon d'égalité des vivants.  
Depuis sans doute son second songe, l'homme a tenté d'en connaître le secret, de trouver en ces images fugitives la conclusion que pouvait lui dicter cette fonction inhérente à sa nature humaine : le besoin de la causalité.  
D'où viennent nos rêves ? Quelles en sont les causes ?

C'est à ces questions que répond le professeur René Franquet, Professeur à l'École de Médecine de Reims, dans un premier article qui paraît dans le numéro du 1<sup>er</sup> novembre de **GUERIR**, la Grande Revue de Vulgarisation Médicale et Scientifique. C'est l'une des études les plus approfondies qui fut jamais offerte au grand public : il faut la lire.

Dans ce même numéro de **GUERIR**, lisez également :  
La coqueluche. — La goutte au nez. — Education physique de la femme et de l'enfant. — La gymnastique respiratoire quotidienne. — L'expertise contradictoire et la lutte contre les anormaux. — Les pertes blanches. — Pour acquérir du souffle. — Les seins. — Anatomie : les testicules, etc., etc.

« **GUERIR** » est en vente chez tous les marchands de journaux au prix de 2 fr. 50. A défaut, envoi franco : « **GUERIR** », 12 bis, rue Keppler, Paris (XVI<sup>e</sup>). (Joindre 2 fr. 50 en timbres-poste.)

### P.-O.-MIDI

Industriels, commerçants, agriculteurs, particuliers, pour vos envois jusqu'à 50 kilos, utilisez le tarif des petits colis. Ils sont livrés gratuitement à domicile dans toutes les localités où fonctionne un service de factage.

Trois tarifs sont à votre disposition : Tarif à vitesse unique ; Tarif des colis agricoles ; Tarif des colis express.

Notes que P.O.-Midi vient d'ouvrir au Service des Petits Colis les haltes de : Aubas, Baladou, Douelle, Payrignac, Périgueux-St-Georges, Siran.

Les gares P.O.-Midi tiennent à votre disposition le barème qui vous intéresse.

### P.-O.-Midi

Un concours pour l'emploi de Facteur-Mixte aura lieu le dimanche 22 novembre 1936.

Peuvent prendre part à ce concours les candidats majeurs ayant moins de 29 ans et possédant les aptitudes physiques nécessaires.

Pour plus amples renseignements consulter les Chefs de gare du Réseau.

Clôture des inscriptions le 31 octobre prochain au plus tard.

### P.-O.-MIDI

Pour vos bonnes nuits de voyage ! P.O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant une place de couchette de 1<sup>re</sup> classe.

Prenez pour vos voyages de nuit une couchette de 1<sup>re</sup> classe ; « vous vous lèverez » frais et dispos, à destination.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

# IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

**CAHORS (Lot)**

1, RUE DES CAPUCINS, 1

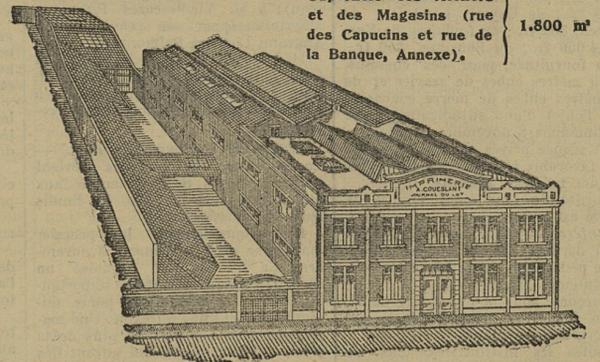
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.500 m<sup>2</sup>

## SERVICE D'HIVER 1936-37

### De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	EXP.	OMNIB.
	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.
PARIS (Orsay) dép.	10 27	10 27	10 27	10 27	10 27	10 27	10 27	10 27
PARIS (Aust.) dép.	15 31	15 31	15 31	15 31	15 31	15 31	15 31	15 31
LIMOGES (arrivée) »	15 45	15 45	15 45	15 45	15 45	15 45	15 45	15 45
LIMOGES (départ) »	17 1	17 1	17 1	17 1	17 1	17 1	17 1	17 1
BRIVE... (arrivée) »	17 1	17 1	17 1	17 1	17 1	17 1	17 1	17 1
BRIVE... (départ) »	8 52	8 52	8 52	8 52	8 52	8 52	8 52	8 52
Gignac-Cressensac. »	8 39	8 39	8 39	8 39	8 39	8 39	8 39	8 39
SOULLAC... dép. »	9 13	9 13	9 13	9 13	9 13	9 13	9 13	9 13
CAZOULES... »	9 13	9 13	9 13	9 13	9 13	9 13	9 13	9 13
La Chap.-d-Marcueil »	9 13	9 13	9 13	9 13	9 13	9 13	9 13	9 13
Lamothe-Fénelon... »	9 22	9 22	9 22	9 22	9 22	9 22	9 22	9 22
Nozac... »	9 31	9 31	9 31	9 31	9 31	9 31	9 31	9 31
GOURDON... (arr.) »	9 44	9 44	9 44	9 44	9 44	9 44	9 44	9 44
Saint-Clair... »	9 53	9 53	9 53	9 53	9 53	9 53	9 53	9 53
Dégagnac... »	10 13	10 13	10 13	10 13	10 13	10 13	10 13	10 13
Thédirac-Peyrilles... »	10 13	10 13	10 13	10 13	10 13	10 13	10 13	10 13
Saint-Denis-Catus... »	10 23	10 23	10 23	10 23	10 23	10 23	10 23	10 23
Espère... »	10 31	10 31	10 31	10 31	10 31	10 31	10 31	10 31
CAHORS (arrivée) »	10 40	10 40	10 40	10 40	10 40	10 40	10 40	10 40
CAHORS (départ) »	11 51	11 51	11 51	11 51	11 51	11 51	11 51	11 51
Sept-Ponts... »	12 2	12 2	12 2	12 2	12 2	12 2	12 2	12 2
Cieurac... »	12 17	12 17	12 17	12 17	12 17	12 17	12 17	12 17
Labenque... »	12 24	12 24	12 24	12 24	12 24	12 24	12 24	12 24
Causse... »	12 52	12 52	12 52	12 52	12 52	12 52	12 52	12 52
MONTAUBAN arr. »	13 23	13 23	13 23	13 23	13 23	13 23	13 23	13 23
TOULOUSE... arr. »	16 35	16 35	16 35	16 35	16 35	16 35	16 35	16 35

### De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	EXP.	RAPIDE	EXP.	EXP.	EXP.	RAPIDE
	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.
TOULOUSE... d.	4 53	4 53	4 53	4 53	4 53	4 53	4 53
MONTAUBAN... d.	6 11	6 11	6 11	6 11	6 11	6 11	6 11
Causse... »	6 50	6 50	6 50	6 50	6 50	6 50	6 50
Labenque... »	7 26	7 26	7 26	7 26	7 26	7 26	7 26
Cieurac... »	7 34	7 34	7 34	7 34	7 34	7 34	7 34
Sept-Ponts... »	7 44	7 44	7 44	7 44	7 44	7 44	7 44
CAHORS... (arr.) »	7 50	7 50	7 50	7 50	7 50	7 50	7 50
CAHORS... (dép.) »	8 13	8 13	8 13	8 13	8 13	8 13	8 13
Espère... »	8 27	8 27	8 27	8 27	8 27	8 27	8 27
St-Denis-Catus... »	8 40	8 40	8 40	8 40	8 40	8 40	8 40
Thédirac-Peyrilles... »	8 53	8 53	8 53	8 53	8 53	8 53	8 53
Dégagnac... »	9 2	9 2	9 2	9 2	9 2	9 2	9 2
Saint-Clair... »	9 10	9 10	9 10	9 10	9 10	9 10	9 10
GOURDON (1) d. »	9 23	9 23	9 23	9 23	9 23	9 23	9 23
Nozac... »	9 30	9 30	9 30	9 30	9 30	9 30	9 30
Lamothe-Fénelon... »	9 38	9 38	9 38	9 38	9 38	9 38	9 38
La Chap.-de-Mar... »	9 45	9 45	9 45	9 45	9 45	9 45	9 45
CAZOULES... »	9 51	9 51	9 51	9 51	9 51	9 51	9 51
SOULLAC... dép. »	10 4	10 4	10 4	10 4	10 4	10 4	10 4
Gignac-Cressensac... »	10 32	10 32	10 32	10 32	10 32	10 32	10 32
BRIVE... (a.) »	10 57	10 57	10 57	10 57	10 57	10 57	10 57
BRIVE... (d.) »	11 58	11 58	11 58	11 58	11 58	11 58	11 58
PARIS... (A.) arr. »	18 52	18 52	18 52	18 52	18 52	18 52	18 52
PARIS... (O.) arr. »	19 4	19 4	19 4	19 4	19 4	19 4	19 4

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 16.  
(2) N'a lieu que les samedi, dimanche, lundi, jours de fête et jours de foire de Cahors.  
(3) Train Express pour Bordeaux. Changer à Montauban pour direction Cahors.

### De Cahors à Libos

	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.
	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.
CAHORS... »	6 29	6 29	6 29	6 29	6 29
Mercuès... »	6 43	6 43	6 43	6 43	6 43
Douelle (Arrêt)... »	6 47	6 47	6 47	6 47	6 47
Parnac... »	6 54	6 54	6 54	6 54	6 54
Luzech... »	7 12	7 12	7 12	7 12	7 12
Castelfranc... »	7 16	7 16	7 16	7 16	7 16
Puy-l'Evêque... »	7 24	7 24	7 24	7 24	7 24
Duravel... »	7 31	7 31	7 31	7 31	7 31
Soturac-Touzac... »	7 38	7 38	7 38	7 38	7 38
Fumel... »	7 48	7 48	7 48	7 48	7 48
LIBOS... »	7 53	7 53	7 53	7 53	7 53

### De Libos à Cahors

	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.
	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.
LIBOS... dép. »	6 34	6 34	6 34	6 34	6 34
Fumel... »	6 42	6 42	6 42	6 42	6 42
Soturac-Touzac... »	6 58	6 58	6 58	6 58	6 58
Duravel... »	7 9	7 9	7 9	7 9	7 9
Puy-l'Evêque... »	7 25	7 25	7 25	7 25	7 25
Prayssac (Arrêt)... »	7 39	7 39	7 39	7 39	7 39
Castelfranc... »	7 46	7 46	7 46	7 46	7 46
Luzech... »	8 7	8 7	8 7	8 7	8 7
Parnac... »	8 20	8 20	8 20	8 20	8 20
Douelle (Arrêt)... »	8 29	8 29	8 29	8 29	8 29
Mercuès... »	8 37	8 37	8 37	8 37	8 37
CAHORS... »	8 53	8 53	8 53	8 53	8 53

### St-Denis-près-Martel et Aurillac

	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.
	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.
St-Denis-près-Martel... »	4 45	4 45	4 45	4 45
Vayrac... »	4 53	4 53	4 53	4 53
Bétaïlle (arrêt)... »	4 58	4 58	4 58	4 58
Puybrun... »	5 6	5 6	5 6	5 6
Bretenoux-Biars... »	5 15	5 15	5 15	5 15
Port-de-Gagnac... »	5 21	5 21	5 21	5 21
Laval-de-Cère... »	5 30	5 30	5 30	5 30
Lamativie... »	5 52	5 52	5 52	5 52
Siran (arrêt)... »	6 9	6 9	6 9	6 9
La Roquebrou... »	6 30	6 30	6 30	6 30
AURILLAC... arrivée. »	7 13	7 13	7 13	7 13

### Aurillac à St-Denis-près-Martel

	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.
	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.
AURILLAC... départ. »	4 52	4 52	4 52	4 52
La Roquebrou... »	5 26	5 26	5 26	5 26
Siran (arrêt)... »	5 37	5 37	5 37	5 37
Lamativie... »	5 51			